

AVIS N° 28

DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 22 septembre 2015 :

- 1- de mettre à jour les échantillons des indices TUNINDEX et des indices sectoriels comme suit :

La société **OfficePlast** intègre, un mois après le démarrage des négociations, l'indice **TUNINDEX** et les indices sectoriels « **3000 - Biens de Consommation** » et « **3700 - Produits Ménagers et de Soin Personnel** » avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
6 242 160	40%	1

- 2- de mettre à jour, à partir du **1^{er} octobre 2015**, l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX20 comme suit :

- **ONE TECH HOLDING** quitte l'indice et
- **UADH** intègre l'indice avec les caractéristiques ci-après :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
36 953 847	30%	1

Ainsi, l'échantillon de l'indice TUNINDEX20 se compose des valeurs suivantes :

N°	VALEUR
1	AMEN BANK
2	ARTES
3	ATTIJARI BANK
4	BIAT
5	BT
6	CARTHAGE CEMENT
7	CITY CARS
8	DELICE HOLDING
9	ENNAKL AUTOMOBILES
10	MONOPRIX
11	POULINA GP HOLDING
12	SAH
13	SFBT
14	SOMOCER
15	SOTIPAPIER
16	STAR
17	TPR
18	TUNISIE LEASING
19	UADH
20	UIB

Il est rappelé que la composition des indices TUNINDEXprice20 et TNVWAP20 est la même que celle de l'indice TUNINDEX20.